

Bibliothèque
des
HISTOIRES

**La mort
volontaire
au Japon**

par

MAURICE PINGUET

nrf
Éditions Gallimard

© *Éditions Gallimard, 1984.*

À la mémoire de Roland Barthes.

La mort si difficile et si facile.

PAUL ÉLUARD.

Sauf indication contraire, les textes japonais ici présentés ont été traduits de l'original par Jacqueline Pigeot, professeur de littérature japonaise à l'université de Paris VII. Sans ses encouragements, sans sa coopération, ce livre n'aurait pas été écrit. Qu'elle veuille bien trouver ici l'hommage de ma reconnaissance.



1. Un *haniwa* représentant un homme de guerre. Selon la tradition, la confection de ces simulacres de terre cuite fut décrétée par l'empereur Suinin, en vue de mettre fin aux sacrifices humains, volontaires ou non, qui accompagnaient les funérailles des grands. (*Musée Guimet, Paris. Photo Giraudon.*)



3



4



2



5



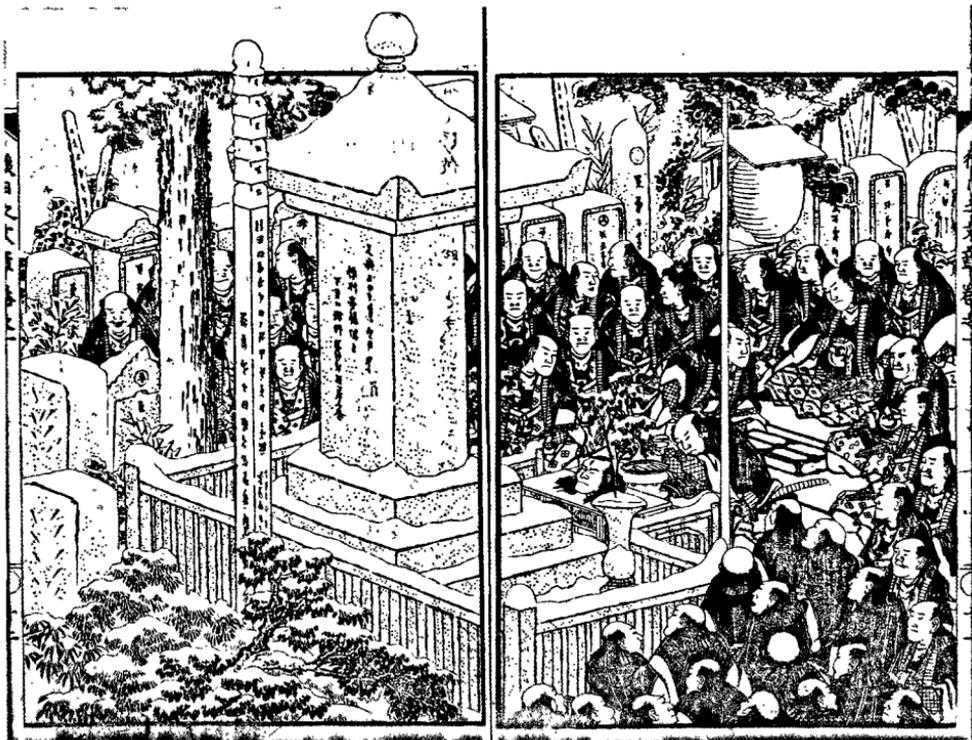
6



7

2. À la bataille navale de Dan no Ura, en 1185, les Minamoto furent vainqueurs des Taira. En haut, la veuve de Taira no Kiyomori va se précipiter dans les flots en tenant dans ses bras son petit-fils, l'empereur Antoku, âgé de sept ans.
(Photo Idemitsu Museum of Art, Tokyo.)

3, 4, 5, 6, 7. Un acteur de kabuki mime le seppuku du seigneur Asano Naganori dans une scène de *Kanadehon Chūshingura* (Photos Fred Mayer/Magnum.)



8

9



8. Les quarante-sept Loyaux Serviteurs déposent sur la tombe de leur maître Asano la tête de son ennemi Kira. (Gravure de Hokusai, photo Bibliothèque nationale, Paris.)

9. Les quarante-sept sont conduits un à un jusqu'au lieu où doit s'accomplir leur *seppuku*, dans une version de *Chushingura* filmée par Mizoguchi en 1941. (Photo coll. Max Tessier.)



10



11

10. Le héros d'un film de Kobayashi, *Harakiri*, réalisé en 1963, se recueille un instant avant de s'éventrer. Pour signifier son ressentiment, il a refusé de revêtir le costume blanc rituel. (Photo coll. Max Tessier.)

11. Le papetier Jihei et la courtisane Koharu ont mené à bien leur double suicide amoureux : version, filmée en 1966 par Shinoda, de *Shinjū Ten no Amijima*. (Photo coll. Max Tessier.)

12



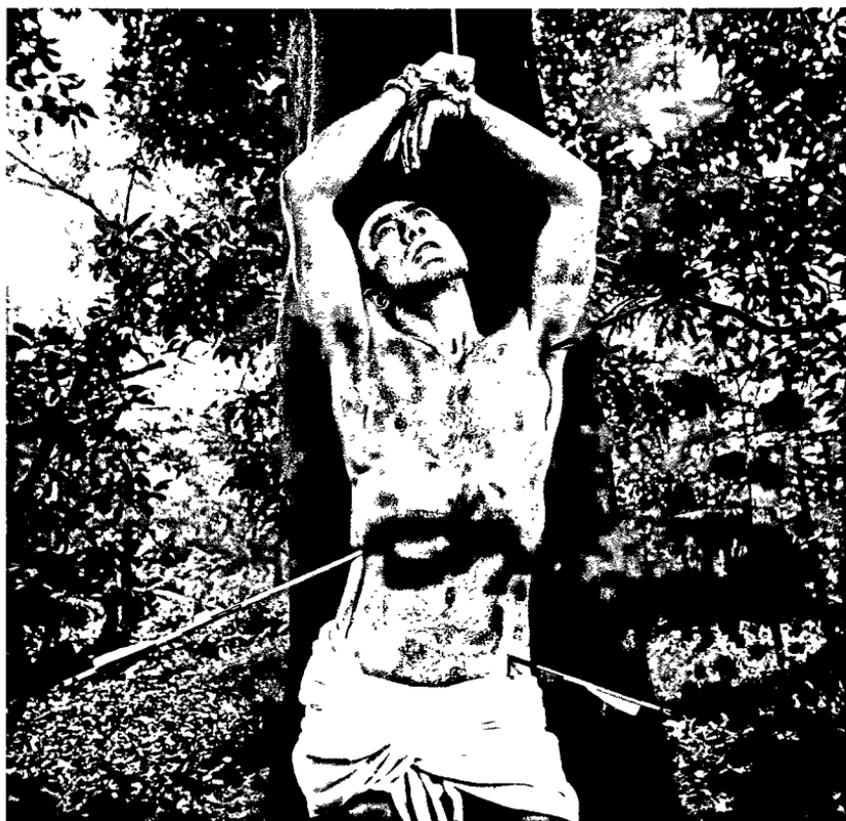
13

Extrait de la publication



12. Pour suivre dans la mort son suzerain Shimazu Nariakira, Saigō Takamori se jette en 1858 dans la mer, en compagnie d'un ami nommé Gesshō, bonze de son état. Saigō survivra seul à cette tentative de double suicide et, vingt ans plus tard, vaincu par les armées impériales, il accomplira le *seppuku*. (Photo Arne Lewis.)
13. Groupe de pilotes *kamikaze*, volontaires des Forces spéciales *Tokkōtai*. (Photo Keystone.)
14. L'écrivain Akutagawa Ryūnosuke qui s'empoisonnera pour mettre fin à la « vague inquiétude » qui le tourmente. (Photo Editions Chikuma Shōbō.)
15. Mishima Yukio posant en saint Sébastien percé de flèches. (Photo Kishin Shinozumi, Tokyo.)

14



15



16

16. Mishima posant en *bushi* : au sabre traditionnel, il se plaît à juxtaposer une musculature élaborée en gymnase. Sur son front, la devise de Kusunoki Masashige : « Sept vies pour servir la patrie ».
(Photo Kishin Shinoyama, Tokyo.)

17. Mishima dans son film *Yūkoku* (Rites d'amour et de mort) jouant une répétition de son acte à venir. (Photo coll. Max Tessier.)



17

CHAPITRE PREMIER

Le « harakiri » de Caton

« Jupiter ne pouvait rien voir de plus beau sur la terre que le suicide de Caton », déclare Sénèque. Et pourtant, cette mort volontaire, la plus glorieuse de l'histoire d'Occident, de quelle confusion, de quelles contradictions ne la voit-on pas s'altérer, à en suivre les détails dans Plutarque ? Ses proches, ses amis, ses fils ont deviné qu'il veut se tuer et, pendant le repas du soir, ils lui dérobent l'épée accrochée au chevet de son lit. Caton ne sait s'il doit la réclamer instamment, au risque de déclarer son intention, ou s'il ne serait pas plus habile de simuler l'indifférence et de tromper son monde en feignant de n'avoir pas encore décidé de mourir. Bien que son intention cachée soit ferme et pure, bien que rien en lui n'hésite devant l'acte à accomplir et le sens à lui donner, il doit encore employer jusqu'au dernier moment la ruse et la violence, en menant contre ceux qui voudraient le sauver de sa volonté le plus épuisant des combats. Il en vient à frapper ses serviteurs, il gourmande ses fils, il argumente avec ses amis. On lui rend enfin son épée : « Je suis, dit-il, maintenant à moi. » Il s'étend alors sur son lit et reprend la lecture du *Phédon*, puisque c'est à Platon qu'il demande d'occuper les derniers moments de sa pensée. Il s'endort, puis il s'éveille, et reprend son livre, et se rendort encore.

Les petits oiseaux commençaient déjà à chanter, et lui prit derechef un petit sommeil ; mais sur ce point retourna Butas, qui lui dit qu'il n'y avait bruit quelconque sur le port. Caton lui dit qu'il s'en allât donc et qu'il refermât la porte après lui, et se ravalait dans son lit, comme pour dormir ce qui restait encore de la nuit ; mais aussitôt que Butas eut le dos tourné, il dégaina son épée et s'en donna un coup au-dessous de l'estomac ; toutefois, pour l'inflammation qu'il avait à la main, il ne put pas frapper si grand coup qu'il en dépassât soudainement ; mais en tirant à sa fin, il tomba de dessus son lit, et fit bruit en tombant, parce qu'il renversa une table géométrique qui était joignant son lit, tellement que ses serviteurs qui en ouïrent le bruit

s'écrièrent incontinent ; et aussitôt son fils et ses amis entrèrent en la chambre, là où ils le trouvèrent tout souillé de sang, combien qu'il fût encore en vie et qu'il les regardât. Si furent tellement outrés de douleur, qu'ils ne surent de prime face que dire ni que faire ; mais son médecin, s'approchant, voulut essayer de remettre les boyaux qui n'étaient point entamés, et recoudre la plaie ; mais quand il se fut un peu revenu d'évanouissement, il repoussa arrièrè le médecin, et, déchirant ses boyaux avec ses propres mains, ouvrit encore plus sa plaie, tant que sur l'heure il en rendit l'esprit¹.

Le code de la mort volontaire.

Tel fut le *harakiri* de Caton : la résistance des proches n'eut pour effet que d'en redoubler l'atrocité. Si, maintenant, nous imaginons, dans des circonstances à peu près semblables, au soir d'une défaite irrémédiable, le suicide, voilà quelques siècles, d'un guerrier japonais, nous retrouvons bien la résolution implacable, le fer tranchant, le sang qui jaillit du ventre déchiré² — mais l'attachement des proches n'est présent que sous la forme du silence et du respect, mieux, l'ami le plus cher s'offre à trancher la tête d'un coup de sabre pour abrèger les derniers instants. Toute la scène s'ordonne et prend forme de cérémonie. La triste nécessité de ruser avec ceux qu'on aime, le surcroît de violence qui s'impose de rouvrir la plaie que des mains trop indiscretement dévouées veulent refermer, et l'effort d'argumenter jusqu'au dernier moment pour étayer des échafaudages de la raison la dure décision de mourir, tout cela est épargné au guerrier japonais qui a décidé de ne point reconnaître la suprématie de son vainqueur. Depuis l'époque de Kamakura, une tradition de la mort volontaire suggère les décisions à prendre, codifie les gestes à exécuter, les sentiments à manifester. Sans doute, cette tradition, limitée à la classe des guerriers (*bushi, samurai*), et d'ailleurs assez récente puisqu'elle ne s'établit qu'au XII^e siècle, est loin de commander tous les cas de mort volontaire que l'histoire du Japon a pu connaître : à côté des suicides qui obéissent aux formes instituées, beaucoup d'autres désavouent ces modèles et s'improvisent au hasard des circonstances. Mais l'essentiel est que le Japon ne s'est jamais privé par principe de la liberté de mourir. Sur ce point, l'idéologie occidentale s'est montrée constamment réticente³.

À l'origine, les écoles de l'Antiquité sont partagées : les cyniques et les stoïciens admettent la légitimité du suicide, mais les pythagoriciens, les platoniciens, les péripatéticiens les condamnent, ébauchant les arguments dont saint Augustin se resserra pour maçonner la prohibition radicale que le christianisme, d'un siècle

à l'autre, saura jusqu'à nos jours maintenir. Les voix, en cela discordantes, des sages renommés argumentent dans la conscience de Caton, qui veut que son suicide soit un acte raisonné : « Dites à mon fils qu'il ne veuille point forcer son père à ce qu'il ne lui saurait prouver par raison qu'il le dût faire. » Véritable citoyen de la cité antique, philosophe autant que guerrier, Caton veut une mort lucide et délibérée. C'est maintenant ou jamais qu'il doit accorder ses actes aux conséquences de sa pensée. On le voit à Utique, pendant les derniers jours, se faire accompagner d'un stoïcien, Apollonide, et d'un péripatéticien, Démétrius, qui soutenait peut-être, comme son maître Aristote, qu'on fait tort en se tuant à la communauté dont on dépend. Mais c'est précisément pour demeurer fidèle à sa communauté que Caton va mourir, c'est pour servir jusqu'au sacrifice la cité, les lois, les libertés. C'est au nom de ces libertés publiques qu'il a combattu, mais César est vainqueur, et les libertés vont mourir — en tout cas, celles de l'aristocratie sénatoriale. La force armée ne peut plus briser le pouvoir du nouveau maître, rien (ni même le tyrannicide) ne pourra faire obstacle, dans Rome devenant Empire, à cette forme nouvelle de pouvoir, le césarisme. Caton sait bien que son vainqueur serait prêt à lui faire grâce, à lui donner la vie, pour peu qu'il la lui demandât. Mais c'est cet aveu de soumission qu'il refuse : « Si je voulais sauver ma vie par la grâce de César, il ne faudrait sinon que je m'en allasse moi-même devers lui ; mais je ne veux point savoir gré ni être obligé à un tyran pour une injustice : car c'est injustice à lui d'usurper la puissance de sauver la vie comme seigneur, à ceux à qui il n'a nul droit de commander. »

Renoncement et révolte.

Caton va donc se tuer pour refuser ce pouvoir souverain : en république, la puissance de vie et de mort n'appartient qu'aux lois. La grâce est un abus. Mais la république s'efface avec les libertés que garantit la loi, Caton choisit de disparaître avec elles, et c'est ainsi qu'il leur ménage la possibilité de renaître. Son acte est le constat d'une défaite sans recours. Mais en assumant l'échec jusqu'au bout, cet acte prend aussi le sens d'un appel à l'avenir. Comme tous les suicides, celui de Caton est ambigu, il est à la fois renoncement et révolte, silence et cri, désespoir et protestation. Il est, comme Janus, tourné vers le passé qu'il rend irrémédiable, mais aussi vers le futur qu'il rend possible. Car depuis Montaigne, depuis Machiavel, depuis Rousseau, cette mort ne cesse de faire entendre son appel dans la conscience occidentale : nous pouvons

maintenant donner raison à Caton d'avoir parié sur un avenir alors improbable, et d'avoir provoqué la renaissance des principes qui mouraient avec lui. Il éclaira leur valeur de tout le prix de sa vie, et transfigura en libertés d'avenir les privilèges de sa classe. La mort qu'inflige le hasard (accident, maladie) est plus facile, mais d'autant plus navrante qu'elle reste insignifiante. C'est à la mort volontaire qu'il appartient de se charger d'un sens — et même lorsqu'un tel sens élude nos premiers déchiffrements (car il y a des suicides dont les motivations sont délirantes et enchevêtrées), nous le pressentons cependant, nous devinons qu'il ne peut manquer, si confus soit-il, et nous savons qu'à la mesure même de notre attention nous entendrons enfin l'acte crier ce qu'il veut dire.

La mort de Caton marque une scansion dans l'histoire de l'Antiquité : à la République des citoyens va succéder l'Empire, les chefs de clans vont devenir des fonctionnaires de César, les libertés publiques s'effaceront devant le droit privé des individus isolés. Aux joutes des maîtres, égaux entre eux sous la loi, se substituera le service de l'État. La cité, fondée par les tyrannicides et les législateurs, dont le tragique œdipien d'Eschyle et de Sophocle évoque l'émergence, a d'abord réussi (Marathon, Salamine) à briser l'expansion du despotisme oriental. Mais, avec Philippe et Alexandre, puis avec César et Auguste, c'est de l'intérieur même que le pouvoir d'un seul fait retour. Les rivalités épuisantes des cités grecques, puis les trop vastes conquêtes romaines et la pression des masses urbaines rendent nécessaires de nouvelles formes d'organisation politique. Bien des libertés que se reconnaissaient mutuellement les citoyens de la République vont être remises en question et pour finir, même la plus radicale, celle de mourir. Jusqu'au II^e siècle de notre ère, le suicide préserve au moins de la confiscation d'héritage ceux qu'on accuse de lèse-majesté. Puis cet avantage disparaît devant l'avidité du fisc. Les sujets de l'Empire ont pourtant des droits qui leur sont reconnus par les codes, mais ils vont se laisser contester peu à peu le droit de disposer de leur propre vie. *Tempestiva mors* : l'art difficile de mourir à temps avait été longtemps tenu pour la plus belle preuve d'un courage raisonnable faisant front aux revers de la fortune et de la santé. Mais il s'efface et tombe en désuétude deux siècles avant de succomber sous la condamnation chrétienne. Pour les scribes de Dioclétien, la mort volontaire n'est plus que le fait d'un enragé « *aliqua furoris rabie constrictus* ». Et cent cinquante ans plus tard, le concile d'Arles ne fait que redire du suicidé, « *diabolico persecutus furore* », le verdict énoncé au nom de cet empereur, pourtant ennemi juré du christianisme⁴.

MAURICE PINGUET

La mort volontaire au Japon

La mort, «si difficile et si facile», la mort commune et toujours singulière, ne cesse de frapper la pensée d'une stupeur que les larmes mêmes n'allègent pas. Le silence définitif, dont rien ne se laisse connaître, dont rien ne se laisse concevoir, peut cependant devenir l'objet d'un acte réfléchi où la condition humaine se porte à l'extrême du possible. Cet acte, que le christianisme depuis saint Augustin tenta de conjurer, la civilisation du Japon entreprit au contraire de le soumettre à une longue élaboration.

De la société japonaise d'aujourd'hui, que peut nous donner à entendre la mort volontaire, quand on la saisit comme symptôme, dans la rumeur des statistiques ? Mais rien n'existe qu'à être devenu : l'enquête sociologique trace la ligne de départ d'une généalogie. D'un siècle à l'autre, il s'agit alors de parcourir ce pays dont parle Nietzsche, «l'énorme, le lointain et le si mystérieux pays de la morale — de la morale qui a vraiment existé et qui a été véritablement vécue», en explorant sur documents les pratiques diversifiées de la mort volontaire au Japon : comme apothéose de la carrière du guerrier, comme horizon du détachement bouddhique, comme clef de voûte du système féodal, comme épreuve à la mesure de l'amour, comme exaltation sacrificielle, comme conclusion du désespoir et du déracinement. Chaque fois, le choix de la mort volontaire éclaire le milieu humain d'où lui vient son sens, et de proche en proche c'est tout le passé japonais qui se trahit dans ses contradictions, dans ses égarements et dans ses déchirements.

Maurice Pinguet, dont c'est ici le premier livre, est professeur à l'université de Tokyo. Sa rencontre du Japon date d'un quart de siècle.



9 782070 701896



Extrait de la publication

84-IX A 70189

ISBN 2-07-070189-1

150 FF tc